

ENGAGEMENTS DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE L' AISNE

L'union départementale des associations familiales de l'Aisne s'engage à :

Information : point d'accueil familial départemental (PAFD)

- Recevoir les personnes, les conseiller, les informer sur les dispositifs existants;
- Accompagner les familles pour l'établissement d'un dossier de surendettement à la Banque de France ou pour la constitution d'une demande de micro-crédit (paiement d'un dépôt de garantie, lorsque le FSL n'est pas accordé...)
- Dans le cadre de la mise en place de mesures de protection (curatelle, tutelle), aide à la gestion des personnes concernées afin de permettre le maintien dans le logement, en association avec les services du conseil départemental;
- Gestion du point conseil budget dans le département de l'Aisne: suivi budgétaire des familles en difficulté;

Orientation des familles

- Orienter les familles en difficulté vers l'une des 80 associations familiales qui constituent le réseau ou vers les partenaires oeuvrant dans le champ de la prévention des expulsions locatives;

Participation aux instances

- Siéger dans les différentes instances en lien avec le logement et l'habitat: CCAPEX, commission de médiation...
- travailler dans le cadre de sa commission Habitat/Cadre de vie sur les problématiques liées au logement

